

travail

diplôme

L' APPRENTISSAGE

UNE RÉUSSITE PARTAGÉE

salaire

compétences

formation

métier

carrière



FUTUR(E) APPRENTI(E)

3 idées reçues sur l'apprentissage

Le diplôme n'a pas la même valeur

Les diplômes ou titres sont les mêmes.

Les référentiels (matières étudiées, compétences à acquérir...) **et les évaluations sont strictement identiques**, que l'on prépare la formation sous statut scolaire ou en apprentissage.

C'est pour les jeunes en difficulté scolaire

Tous les diplômes sont accessibles par la voie de l'apprentissage **du CAP au Bac + 5.**

La motivation est le critère le plus important.

Tous les jeunes peuvent réussir.

On ne peut pas poursuivre d'études après

L'apprentissage permet de **rentrer rapidement dans le monde du travail**, mais aussi de **construire des parcours de formation de niveau supérieur** toujours sous le statut d'apprenti ou retourner sous statut scolaire/étudiant.

5 REALITES

L' APPRENTISSAGE C'EST



Une expérience professionnelle significative



2 lieux de formation : au CFA et en entreprise



Une formation 100% financée



Une rémunération tous les mois



Un diplôme ou titre professionnel reconnu du CAP au Bac +5

1 CONDITION PREALABLE : LA SIGNATURE D'UN CONTRAT D' APPRENTISSAGE



CDI ou CDD de 6 mois à 3 ans
ou jusqu'à 4 ans Personnes en Situation de Handicap



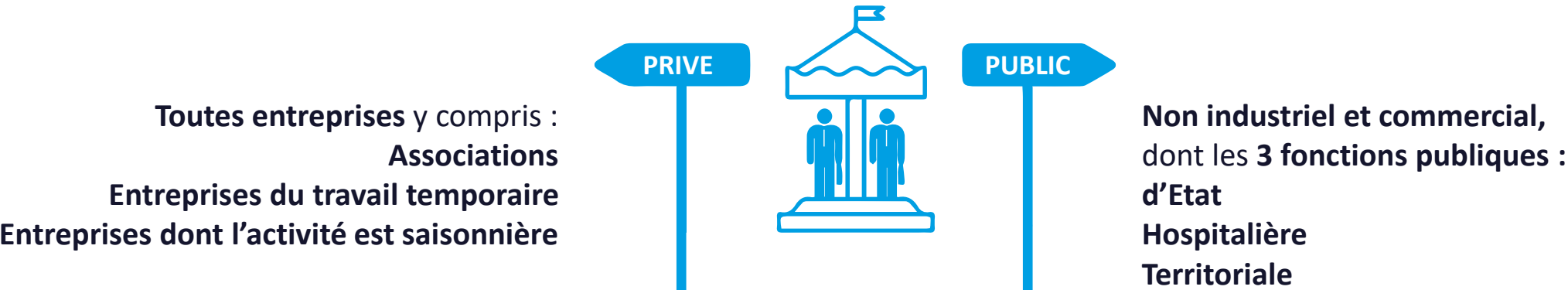
Signé par l'apprenti(e)
(et son représentant légal si mineur),
l'employeur
et le CFA



Mode contractuel de l'apprentissage		
L'EMPLOYEUR	employeur privé	employeur « public »*
Nom et prénom ou dénomination :		N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :		Type d'employeur :
N° :	Voie :	Employeur spécifique :
Complément :		Code activité de l'entreprise (NAF) :
Code postal :		Effectif total salariés de l'entreprise :
Commune :		Convention collective applicable :
Téléphone :		
Courriel :	@	Code IDCC de la convention :
*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :		
L'APPRENTI(E)		
Nom de naissance de l'apprenti(e) :		
Prénom de l'apprenti(e) :		
NIR de l'apprenti(e)* :		
*Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6353-10 du code du travail		
Date de naissance :		
Sexe : M F		
Département de naissance :		
Commune de naissance :		
Nationalité :		
Régime social :		
Déclare être inscrit sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau :		
oui non		
Déclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé :		
oui non		
Situation avant ce contrat :		
Dernier diplôme ou titre préparé :		
Dernière classe / année suivie :		
Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :		
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :		
LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE		
Maître d'apprentissage n°1		Maître d'apprentissage n°2
Nom de naissance :		Nom de naissance :
Prénom :		Prénom :
Date de naissance :		Date de naissance :

LE CONTRAT D' APPRENTISSAGE

L'EMPLOYEUR



L'EMPLOYEUR	employeur privé	employeur « public »*
Nom et prénom ou dénomination : 	N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat : 	
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat : 	Type d'employeur :	
N° : Voie :	Employeur spécifique :	
Complément :	Code activité de l'entreprise (NAF) :	
Code postal :	Effectif total salariés de l'entreprise : 	
Commune :	Convention collective applicable : 	
Téléphone :	Code IDCC de la convention :	
Courriel : @	*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :	

Les missions menées en entreprise doivent correspondre au métier préparé

LE CONTRAT D' APPRENTISSAGE L' APPRENTI(E)

POUR TOUS LES JEUNES DE 16 À 29 ANS RÉVOLUS

Exceptions :



Les jeunes de **15 ans**
ayant terminé leur 3^e



Et **au-delà de 29 ans** :

Nouveauté 2021 ←
NIR "Numéro d'Inscription
au Répertoire "
=
Numéro de sécurité sociale

L'APPRENTI(E)	
Nom de naissance de l'apprenti(e) :	
Prénom de l'apprenti(e) :	
NIR de l'apprenti(e)* :	Date de naissance :
*Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6353-10 du code du travail	Sexe : ☐ M ☐ F
Adresse de l'apprenti(e) :	Département de naissance :
N° Voie :	Commune de naissance :
Complément :	Nationalité : Régime social :
Code postal :	Déclare être inscrit sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau
Commune :	☐ oui ☐ non
Téléphone :	Déclare bénéficier de la reconnaissance travailleur handicapé : ☐ oui ☐ non
Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)	Situation avant ce contrat :
Nom de naissance et prénom :	Dernier diplôme ou titre préparé :
Adresse du représentant légal :	Dernière classe / année suivie :
N° Voie :	Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :
Complément :	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :
Code postal :	
Commune :	



Les personnes ayant un projet
de création ou de reprise d'entreprise



Les sportifs de haut niveau



Les personnes en situation
de handicap

Jusque 35 ans en cas de poursuite de son
parcours de formation avec la signature
d'un nouveau contrat d'apprentissage
(et notamment en cas de rupture d'un
contrat pendant le passage à la 30^e
année).



SECTEUR PRIVÉ

Possibilité de conclure un **contrat à temps partiel** pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés

Bénéficiez d'aides auprès de



SECTEUR PUBLIC

Bénéficiez d'aides auprès de



Demandez les **coordonnées des référents handicap du CFA** pour plus d'informations.

LE CONTRAT D' APPRENTISSAGE

LE MAÎTRE D' APPRENTISSAGE



Le nom de votre maître d'apprentissage figure sur le contrat

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE	
Maître d'apprentissage n°1	Maître d'apprentissage n°2
Nom de naissance :	Nom de naissance :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
☐ L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.	

Le maître d'apprentissage peut avoir 2 apprenti(e)s
(et un(e) redoublant(e)) sous sa responsabilité

LE CONTRAT D' APPRENTISSAGE

LE CONTRAT

LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : ☐

Type de dérogation : ☐ à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

Date de conclusion :
(Date de signature du présent contrat)
= Date de signature

Date de début d'exécution du contrat :

Si avenant, date d'effet :

Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage :

Durée hebdomadaire du travail : heures minutes

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : ☐ oui ☐ non

Rémunération

1^{re} année, du au : % du

* ; du au : % du

*

2^{ème} année, du au : % du

* ; du au : % du

*

3^{ème} année, du au : % du

* ; du au : % du

*

4^{ème} année, du au : % du

* ; du au : % du

*

Salaire brut mensuel à l'embauche : €

Caisse de retraite complémentaire :

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : ☐ , € / repas Logement : ☐ , € / mois Autre :

Début de contrat :
3 mois avant ou 3 mois après
la date de début de la formation

Période probatoire (« d'essai »)
de 45 jours sur le temps en entreprise

9  CFA

L'APPRENTI(E) TOUCHE
UN SALAIRE
MINIMAL GARANTI
ET QUI PROGRESSE



Rémunération 1^{ère} année d'exécution du contrat

Moins de 18 ans	De 18 ans à 20 ans	De 21 ans à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
419,74 €	668,47 €	823,93 €	1 554,58 €

Rémunération 2^{ème} année d'exécution du contrat

Moins de 18 ans	De 18 ans à 20 ans	De 21 ans à 25 ans	26 ans et plus
39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
606,29 €	792,84 €	948,29 €	1 554,58 €

Rémunération 3^{ème} année d'exécution du contrat

Moins de 18 ans	De 18 ans à 20 ans	De 21 ans à 25 ans	26 ans et plus
55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC
855,02 €	1041,57 €	1212,57 €	1 554,58 €

SMIC brut au 01/01/2021 :
1 554,58 € /mois sur 35 heures
Soit 10,25 € / heure

- La majoration vis-à-vis de l'âge intervient le 1^{er} jour du mois suivant le jour où l'apprenti(e) atteint 18, 21 et 26 ans.
- L'apprenti(e) touche soit un pourcentage du SMIC, soit le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

SALAIRE...

CAS PARTICULIERS

Succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur



Maintien du salaire initial
Sauf si modification de l'âge

Intégrer une classe en 1^{ère} Bac Pro en apprentissage après une 2nde professionnelle ou générale sous statut scolaire ou un CAP en lien avec ce métier



La rémunération sera équivalente à une 2^e année d'exécution de contrat

Intégrer la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1^{ère} année de Bac Pro



La rémunération sera celle d'une 3^e année d'exécution du contrat

Un 2^{ème} BTS en 1 an (en lien avec celui déjà obtenu)



Base 2^e année d'exécution, majorée de 15 points

Poursuivre un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire



La rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat

Licence Pro



Rémunération sur la base de la 2^e année d'exécution du contrat

Mention complémentaire et Certificat de Spécialisation



Majoration de 15 points

LE CONTRAT D' APPRENTISSAGE

LA FORMATION

LA FORMATION		
CFA d'entreprise : ☐ oui ☐ non	Diplôme ou titre visé par l'apprenti : ☐	
Dénomination du CFA responsable :	Intitulé précis :	
Coordonnées du lieu de formation		
N° UAI du CFA :	Code du diplôme :	
N° SIRET CFA :	Code RNCP : Nouveauté 2021	
Adresse du CFA responsable :	Organisation de la formation en CFA :	
N° Voie :	Date de début du cycle de formation :	
Complément :		
Code postal :	Date prévue de fin des épreuves ou examens :	
Commune :	Durée de la formation : heures	
Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :		
☐ L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat		
Fait à :		
Signature de l'employeur	Signature de l'apprenti(e)	Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)

Présence de l'apprenti(e) à l'examen **obligatoire**

LE CONTRAT D' APPRENTISSAGE

L' ORGANISME POUR LE DÉPÔT DU CONTRAT

CADRE RESERVE A L'ORGANISME EN CHARGE DU DEPOT DU CONTRAT	
Nom de l'organisme :	N° SIRET de l'organisme :
Date de réception du dossier complet :	Date de la décision :
N° de dépôt :	Numéro d'avenant :



Dépôt du contrat d'apprentissage et de la convention de formation employeur / CFA :

- à l'**OPCO** dont vous dépendez (secteur privé)
 - à l'unité territoriale de la **DIRECCTE** dont vous dépendez (secteur public)
- avant le début de l'exécution du contrat**

L' APPRENTI(E) A UN STATUT DE **SALARIÉ**

... **AVEC DES DROITS** (1/2)



**Une rémunération
mensuelle**



Une exonération d'impôt
(jusqu'à 100% du SMIC)
et des charges salariales
(jusqu'à 79%)



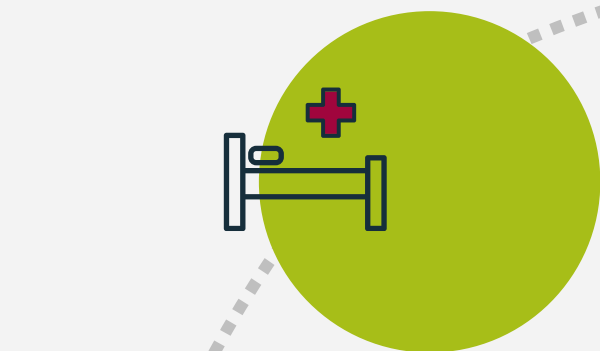
**Le maintien des
allocations familiales
jusqu'à 20 ans**
(si salaire < 55% du SMIC)



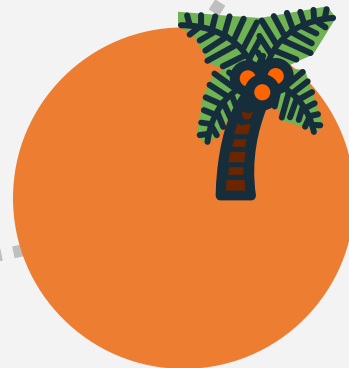
L'allocation logement
*(si logement indépendant
de celui de ses
représentants légaux)*

L' APPRENTI(E) A UN STATUT DE **SALARIÉ**

... **AVEC DES DROITS** (2/2)



Une couverture
« maladie, accident du travail... »



Des congés payés
(et donc plus de vacances scolaires)



Participation aux élections prud'homales
et aux élections de l'entreprise
(sous conditions)



Une cotisation retraite



Son ancienneté
est prise en compte
s'il signe un autre contrat
avec la même entreprise
à l'issue de l'apprentissage



Un Compte Personnel
de Formation

L' APPRENTI(E) A UN STATUT DE **SALARIÉ**

... AVEC DES OBLIGATIONS



Respecter
le règlement intérieur
de l'entreprise



Respecter
le règlement intérieur
du CFA



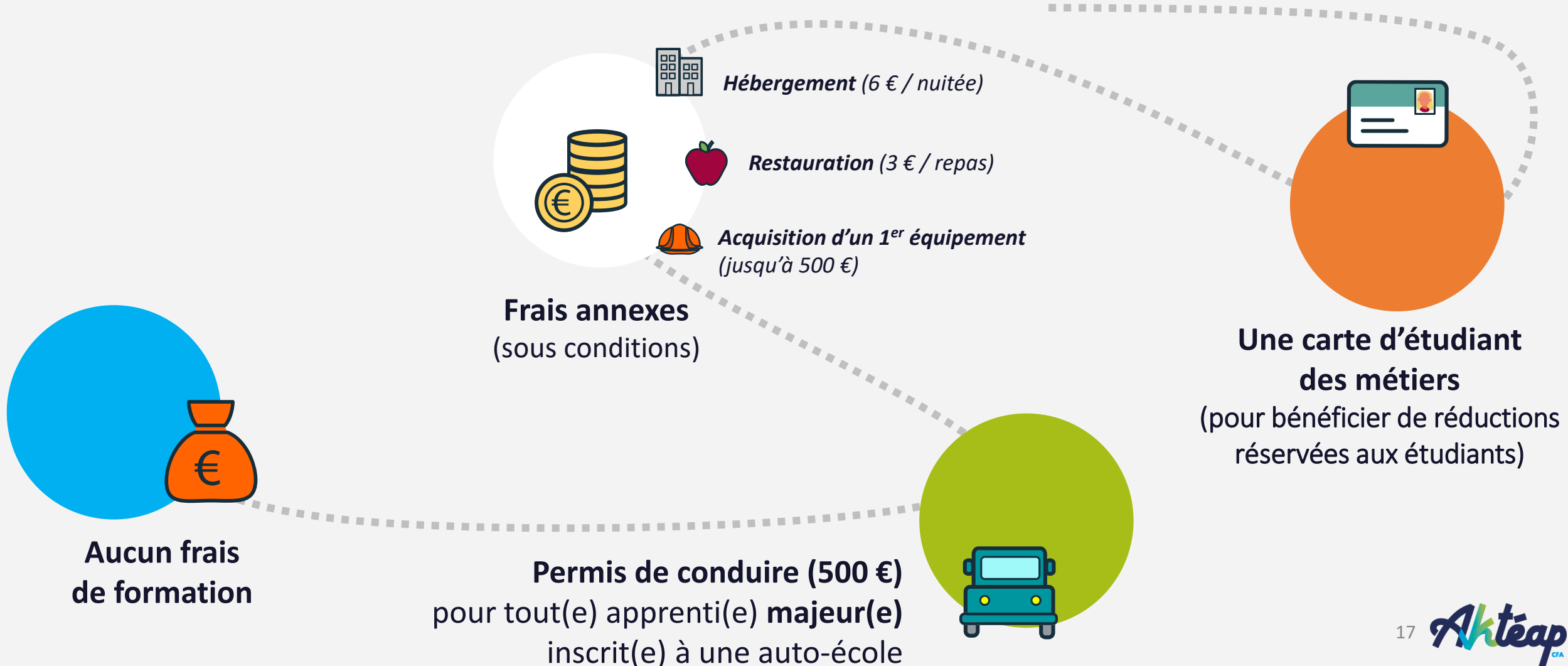
Travailler pour l'employeur
à raison de 35 heures par semaine
(missions en conformité avec la formation)



Assiduité à la formation
Et présence aux examens

L' APPRENTI(E) A UN STATUT DE **SALARIÉ**

... AVEC LES MÊMES AVANTAGES QUE LES ÉTUDIANTS



L' APPRENTI(E) BÉNÉFICIE D'UN **SUIVI INDIVIDUEL** AVEC...



La nomination d'un **formateur référent** au CFA



La nomination d'un **maître d'apprentissage** en entreprise



La nomination d'un **référent handicap et mobilité** au sein du CFA

La planification de
visites en entreprise
et d'un **entretien individuel**



La mise à disposition
d'un **livret d'apprentissage**



Le recueil de la satisfaction et du devenir
des apprenti(e)s
(via enquêtes de satisfaction et d'insertion)



SITES DE RÉFÉRENCE

www.travailemploi.gouv

www.alternance.emploi.gouv.fr

www.anaf.fr

www.monparcourshandicap.gouv.fr

